

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES ET HAUSSE DES COÛTS

DES BACS NOIRS COLLECTÉS TOUTES LES 2 SEMAINES

INSTALLATION DE ZONES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

**AHHH ...
SAPERLIPOUBELLE !**

**MOINS DE DÉCHETS :
CHICHE !**





TRICYCLE 65 mai 2025

TRINOVAL :

Chemin rural n°3
80640 Thieulloy l'Abbaye
Tél. : 03 22 90 36 60
Courriel : contact@trinoval.fr
Site : www.trinoval.fr

Directeur de publication
C. GÉRAUX

Membres du comité de relecture
G. MASSON - P. GAILLARD -
A. DESFOSSES - J. HUCLEUX -
R. LOGNON - J. DE BEAUFORT -
C. PEYRAMAURE

**Ont participé à l'élaboration
de ce numéro**
C. PEYRAMAURE, G. DUMONT,
H. RICHARD

Conception-Réalisation
V. DEALET - A. DENOGENS

Photos et illustrations
© Trinoval - Greg BLONDIN -
Freepik - iStock - Pexels

Couverture
Trinoval

Dernière de couverture
Greg BLONDIN

Impression
Imprimerie La Gazette Médias
ISSN n°1293-1438

Tirage
28 500 exemplaires
Imprimé sur papier FSC écolabélisé
avec des encres végétales

Trinoval est un établissement public de coopération intercommunal dont la mission essentielle est d'assurer la collecte et le traitement des déchets ménagers des foyers des communes de la CC2SO (Communautés de Communes Somme Sud Ouest) et de 22 communes de la CCNS (Communautés de Communes Nièvre Somme). Son engagement est double : garantir un service public efficace et respectueux de l'environnement et de la réglementation, tout en veillant à une gestion équilibrée et équitable des coûts.

Trinoval est administré par des élus désignés par les Communautés de Communes, garantissant ainsi une gouvernance de proximité, ancrée dans les réalités locales. En régie et sans actionnaires à rémunérer, Trinoval agit exclusivement dans l'intérêt des habitants et des collectivités.

Notre syndicat se doit de respecter la réglementation. À titre d'exemple, elle prévoit de mettre un système de vidéosurveillance au moment du vidage des camions dans le centre d'enfouissement. Ce dispositif permet d'identifier les véhicules, d'archiver les vidéos et de les mettre à disposition des autorités de contrôle (DREAL) sur demande. Ainsi, Trinoval se doit d'appliquer une politique stricte de

refus des camions contenant des déchets recyclables en enfouissement, en accord avec la législation. Cela se traduit parfois localement par des refus de collecte pour les bacs ne respectant pas les consignes.

Afin de multiplier les pratiques les plus vertueuses, Trinoval accompagne les usagers, les professionnels, les associations, ... en les aidant à mettre en place des actions comme des gestes de réduction, le compostage, le tri et s'engage dans un nouveau Programme de Prévention des Déchets. Cette approche permet de limiter l'impact environnemental. De plus, je vous rappelle que les recyclables collectés dans les bacs noirs, sont soumis inutilement à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), et à un ensemble de coûts en constante augmentation au lieu d'être recyclés s'ils étaient correctement triés.

Au cours des prochaines années, des initiatives, des partenariats, des actions, des événements viendront compléter les animations et accompagnements existants afin de réduire de plus en plus notre production de déchets. L'une des premières de l'année est la mise en place d'une zone de compostage partagé sur la commune d'Ailly-sur-Somme. D'autres suivront prochainement.

Top départ pour la réduction !

“ **Trinoval :
qui, quoi, pourquoi,
comment ?** ”



Christophe GÉRAUX
Président de Trinoval



TRINOVAL est certifié sur
l'ensemble de ses activités.

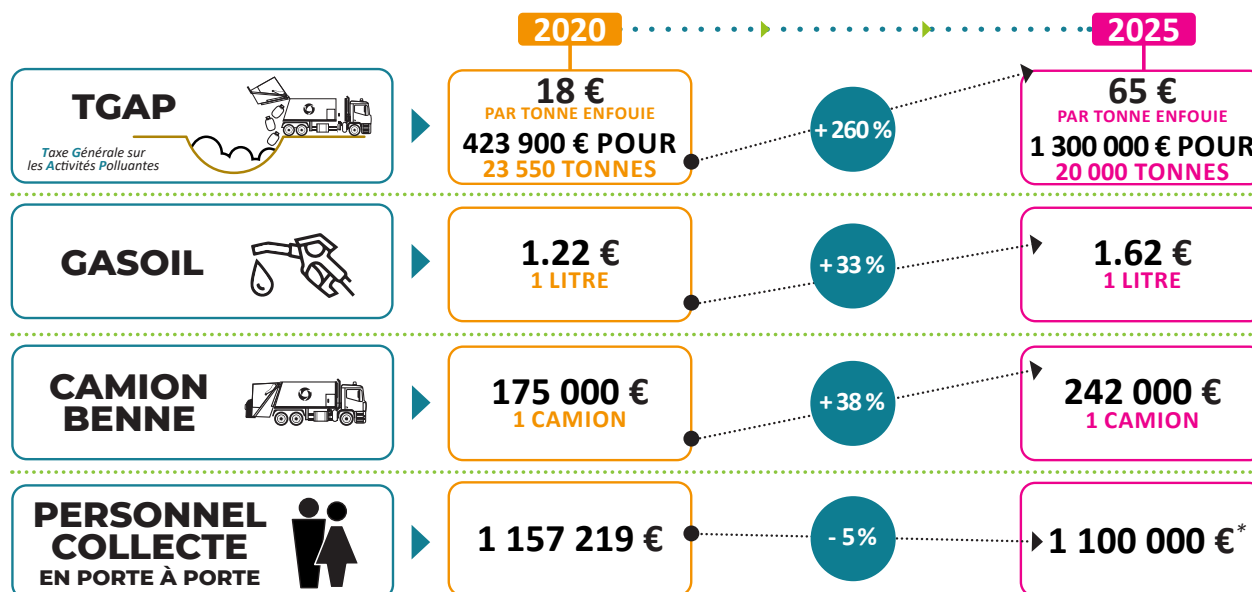


OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES ET HAUSSE DES COÛTS ! ...

BAC NOIR	COMPOSTEUR	BAC JAUNE COLONNE BLEUE COLONNE VERTE BENNES DÉCHETTERIE
ZÉRO DÉCHETS RECYCLABLES en enfouissement !	BIODÉCHETS DE CUISINE, DE JARDIN à composter !	TAUX DE RECYCLAGE DE RÉEMPLOI à améliorer !
> Limiter à 10% maximum l'enfouissement des déchets produits en 2035. > La loi anti-gaspillage de 2020 renforce les dispositifs liés à la traçabilité des déchets et le contrôle sur les déchets enfouis.	> Depuis le 1^{er} janvier 2024, les foyers doivent avoir une solution pour trier leur biodéchets. > Trinoval continue à fournir des composteurs à tarif subventionné et installe des composteurs partagés.	> Atteindre un taux de 90% de collecte des bouteilles plastiques en 2029. > Atteindre un taux de 5% des déchets ménagers réemployés / réutilisés en 2030.

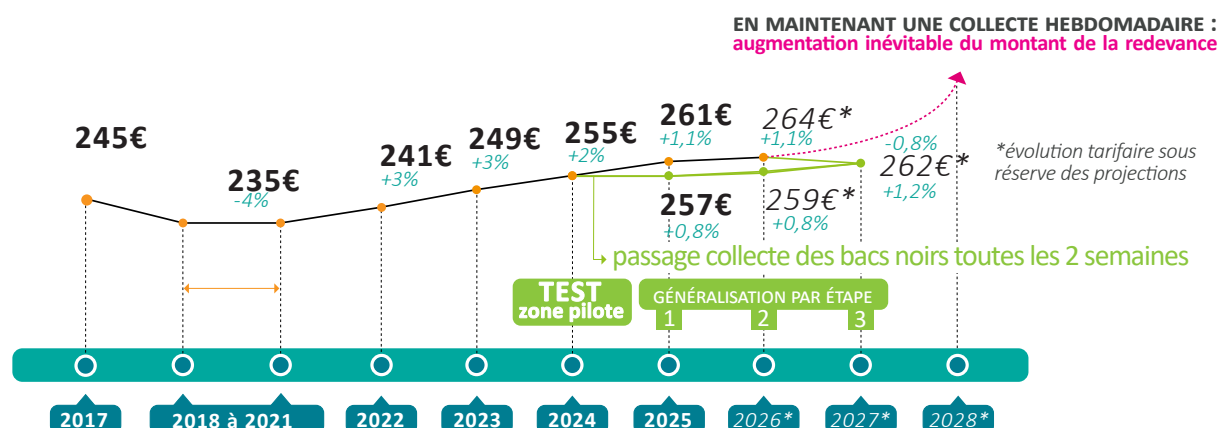
Pour mener à bien ses missions, Trinoval doit respecter les réglementations en vigueur et faire face à des dépenses inévitables. Trinoval travaille au quotidien pour limiter la hausse du montant de la redevance. Mais même si la quantité de déchets enfouis a un peu diminué ces 5 dernières années, certains coûts ont beaucoup augmenté.

> ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CHARGES DE COLLECTE DES BACS NOIRS



* hors augmentation de 3% par an des cotisations retraits jusqu'en 2028 voté par la loi des finances 2025 après le vote de notre budget

> HISTORIQUE ET PROJECTIONS * DU MONTANT DE LA REDEVANCE



DES BACS NOIRS COLLECTÉS TOUTES LES 2 SEMAINES ...

....

Depuis quelques années, la gestion des déchets évolue pour réduire notre impact environnemental. Votre bac noir est désormais collecté une semaine sur deux sur une partie de notre territoire et cette fréquence sera progressivement généralisée.

> L'ÉTAPE 1, C'EST PARTI !



D'abord, parce que nous jetons de moins en moins de déchets dans le bac noir !

Grâce aux efforts de tri et aux solutions alternatives comme le compostage, les ordures ménagères résiduelles diminuent. De nombreux foyers ne sortaient déjà leur bac qu'une fois toutes les deux semaines, voire moins fréquemment.

Ensuite, parce que la réglementation s'est durcie : les déchets recyclables (*emballages, papiers, cartons*) n'ont plus leur place dans le bac noir.

Le tri est désormais obligatoire et les erreurs de tri peuvent entraîner un refus de collecte. Pour rappel, les emballages doivent être déposés dans le bac jaune, les papiers dans la colonne bleue tandis que les biodéchets peuvent être compostés.

En adaptant la fréquence de ramassage, Trinoval optimise la collecte et s'aligne sur les nouvelles pratiques de gestion des déchets.



ZONE PILOTE

COLLECTE TOUS LES 15 JOURS : étape 1



> Mon bac noir est trop petit et déborde, est-il possible de changer de taille ou d'avoir un bac supplémentaire ?

Non, un bac de 240 L est suffisant pour ceux qui trient correctement leurs déchets. Si votre bac déborde régulièrement, il est probable qu'un meilleur tri soit nécessaire. Savez-vous que tous les emballages ménagers se trient ?

Toutefois, des exceptions peuvent être étudiées en fonction du contexte du foyer (*hospitalisation à domicile, etc.*).

Professionnels : une tarification spécifique est appliquée en fonction du nombre de bacs nécessaires. Si vous exercez une activité à domicile, vous pouvez demander une prestation adaptée (*payante*).

> Comment faire en cas d'hospitalisation à domicile ou cas particulier ?

Contactez-nous directement et nous étudierons votre situation. Une solution pourra être trouvée, toujours sous réserve du respect strict des consignes de tri.

> Comment réduire le volume de mes déchets dans le bac noir ?

Pensez au tri : assurez-vous que tous les recyclables vont bien dans le bac jaune, la colonne bleue ou la colonne verre...

Compostez : les épluchures, marc de café, coquilles d'œufs et autres biodéchets peuvent être valorisés via le compostage individuel ou partagé.

Limitez les déchets alimentaires : planifier ses repas et éviter le gaspillage alimentaire permet de réduire les déchets.

Réutilisez et réparez : avant de jeter un objet, pensez au don, à la réparation ou au réemploi.

> Je n'ai pas assez de place dans mon bac jaune, pourquoi ne pas jeter mes emballages dans mon bac noir ?

SURTOUT PAS ! Si des recyclables sont retrouvés dans votre bac noir, celui-ci pourrait être refusé à la collecte.



ASTUCES POUR OPTIMISER L'ESPACE DANS VOTRE BAC JAUNE :

Évitez les emballages inutiles : privilégier les produits en vrac ou avec peu d'emballages réduit considérablement les déchets.

N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres, cela empêche leur recyclage.

Toujours pas assez de place : utiliser un sac translucide ou ouvert à côté du bac jaune. Les agents de collecte doivent pouvoir identifier visuellement qu'il s'agit bien de déchets recyclables. Et hop, si c'est conforme, c'est collecté !

UN BON TRI, C'EST MOINS DE DÉCHETS DANS LE BAC NOIR ET PLUS DE MATIÈRES RECYCLÉES !

AGIR POUR MOINS DE DÉCHETS

> 2025 : EN ROUTE VERS UN NOUVEAU PROGRAMME "RÉDUCTION DÉCHETS"

Trinoval a convié divers acteurs locaux (élus, associations, usagers, techniciens, institutionnels, ...) à la première Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES), le 27 juin 2024 à Thieulloy-L'Abbaye pour élaborer son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA*).

Cette réunion a permis de présenter la démarche du PLPDMA, les aspects réglementaires, le diagnostic du territoire, le rôle de la CCES et les axes de travail.

Pour co-construire ce programme, les membres de la CCES, dont Madame BENEDINI désignée Présidente, ont ensuite participé à trois groupes de travail. Les réflexions issues de ces échanges ont nourri l'élaboration du plan d'actions du PLPDMA pour la période 2025-2031.

Vous aurez l'occasion de découvrir, de participer à des actions ou événements, voire de proposer des initiatives pour contribuer à atteindre nos objectifs de réduction des déchets.

Trinoval s'est associé aux acteurs locaux et a besoin de vous pour agir dans cette politique de réduction des déchets. La réussite repose sur l'engagement de chacun et l'addition de petits gestes quotidiens : réduire le gaspillage, réutiliser, composter, mieux trier, ...



RELEVONS CE CHALLENGE ET AGISSONS ENSEMBLE, nous avons le pouvoir de faire la différence !



* Obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012, conformément l'article L. 541-15-1 du code de l'environnement

INAUGURATION D'UNE ZONE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

> INSTALLATION DE COMPOSTEURS COLLECTIFS À AILLY-SUR-SOMME



L'aire de compostage partagé est installée, allée des écureuils, à proximité de la salle polyvalente d'Ailly-sur-Somme.



Dorine PRUVOST (Trinoval) et Pauline BAROTTE (Les Recyclettes) s'assurent du bon fonctionnement du site avec l'aide des référents.



Le 5 mars dernier, les habitants d'Ailly-sur-Somme étaient conviés à la salle des fêtes par Trinoval, avec le concours de l'association « Les Recyclettes » et la mairie pour en savoir plus sur le compostage partagé. Cette rencontre a permis à chacun de découvrir comment fonctionne un composteur collectif, quel rôle jouer (*utilisateur* ou *référént de site*) et de choisir collectivement l'emplacement.

Et c'est maintenant officiel : le compostage partagé est lancé à Ailly-sur-Somme !

Le samedi 15 mars 2025, à l'occasion de la Journée du développement durable, la première zone de compostage partagé a été inaugurée en présence de Mme Catherine BÉNÉDINI, maire d'Ailly-sur-Somme, et de M. Christophe GÉRAUX, président de Trinoval. Située près de la salle polyvalente, elle est désormais accessible à tous ceux qui veulent réduire leurs déchets tout en créant un compost naturel et gratuit. **Pour l'utiliser, il suffit de contacter composteur.aillysursomme@gmail.com ou d'appeler Trinoval et de demander le service PVD.**

On s'y met tous ?

Épluchures de fruits et légumes, sachets de thé, coquilles d'œufs écrasées... autant de biodéchets qui, au lieu de finir dans la poubelle noire, peuvent désormais être transformés en compost pour nourrir jardinières et plantes ! Un petit geste simple, mais un grand pas pour l'environnement.

Lors de l'inauguration, Pauline BAROTTE de l'association « Les Recyclettes », a expliqué aux participants les bonnes pratiques du compostage collectif. Pour les aider à adopter cette nouvelle habitude, chacun est reparti avec un bioseau offert, pratique pour stocker et transporter ses biodéchets jusqu'au site de compostage.

Une solution de plus pour les biodéchets !

Vous n'avez pas de jardin mais vous voulez composter ? Bonne nouvelle !

En complément des composteurs individuels financés en grande partie par Trinoval, le syndicat met en place ces espaces collectifs, adaptés aux habitants sans extérieur. D'autres sites verront progressivement le jour, en concertation avec vous, pour que chacun puisse s'approprier ce projet et l'intégrer à son quotidien.

Alors, prêts à composter ?



RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR

COUPON DE RÉSERVATION COMPOSTEUR

Offre réservée aux habitants du territoire de TRINOVAL n'ayant pas encore bénéficié de l'offre depuis 2013, étant en règle vis-à-vis du paiement de la redevance et acceptant de signer une charte de bonne utilisation du composteur. Offre limitée à 2 composteurs par foyer (tout volume confondu).

Je soussigné(e) ☐ Madame ☐ Monsieur
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Commune : _____
Téléphone : ____/____/____/____ Mail : _____@_____

- ☐ Désire bénéficier d'un premier composteur :
☐ de **400 litres** au prix de **20€** OU ☐ de **1000 litres** au prix de **25€**
☐ Désire recevoir un deuxième composteur :
☐ de **400 litres** au prix de **40€** OU ☐ de **1000 litres** au prix de **50€**
☐ Désire commander deux composteurs **400 litres** pour **60 €** (20€ le premier ; 40€ le deuxième)
☐ Désire commander deux composteurs **1000 litres** pour **75 €** (25€ le premier ; 50€ le deuxième)
☐ Désire commander un composteur **1000 litres** + un composteur **400 litres** pour **65 €** (25€ le premier ; 40€ le deuxième)



400 litres



1 000 litres

Coupon à renvoyer à :

TRINOVAL Opération compostage
chemin rural n°3
80640 THIEULLOY L'ABBAYE

Après vérification, nous vous contacterons dans les meilleurs délais pour la mise à disposition de votre commande : merci de renseigner correctement toutes vos coordonnées et de vérifier vos SPAM.

La remise du composteur se fera sur le site de Thieulloy-l'Abbaye, uniquement sur rendez-vous.

Prévoir impérativement le jour du retrait un chèque à l'ordre du Trésor Public du montant correspondant à votre commande ou une carte bancaire.

ou vous pouvez, si vous préférez, réserver votre composteur en ligne :



ASTUCES

> C'EST LE NETTOYAGE DE PRINTEMPS ... DANS LA CUISINE, LES PLACARDS ET LE JARDIN !

NETTOYEZ ET RANGEZ VOTRE RÉFRIGÉRATEUR

Rien de tel qu'un frigo impeccable pour accueillir les produits frais du printemps !

Videz-le, nettoyez avec du vinaigre blanc, vérifiez les dates et réorganisez. Un bocal de bicarbonate neutralise les odeurs et une rondelle de citron parfume.

Votre réfrigérateur est prêt, propre et sain pour vos aliments !



RÉPAREZ OU DONNEZ VOS VÊTEMENTS

Triez vos vêtements et prenez le temps de les réparer avec votre kit de couture (*et aidez-vous de tutoriels si besoin*) ou faites appel à une couturière.

Si vos vêtements sont en bon état mais ne vous conviennent plus, donnez-les ou offrez-les à vos proches ou à une association.



CONFECTIONNEZ UNE MANGEOIRE BIODÉGRADABLE

Transformez l'écorce de votre demi-pamplemousse évidé en une mangeoire biodégradable !

Percez des petits trous et passez-y une ficelle pour l'accrocher.

Ajoutez une branche pour le perchoir et remplissez la mangeoire de graines avant de la suspendre à un arbre. Les oiseaux en raffolent !



NETTOYEZ, DÉSHERBEZ ET NOURRISEZ VOTRE TERRAIN

Ressortez votre binette et votre grattoir pour désherber efficacement.

Si nécessaire, utilisez du sel et du vinaigre blanc contre les mauvaises herbes qui puisent inutilement les nutriments du sol.

Et, ajoutez du compost pour enrichir la terre et offrir à votre potager un nouveau départ printanier.



DÉCHETTERIES : HORAIRES D'ÉTÉ

● ● ● >> Déchetteries de La Chaussée-Tirancourt, Lœuilley et Thieulloy-l'Abbaye



Horaires d'été

1^{ER} AVRIL ➔ 30 SEPTEMBRE

du lundi après-midi au samedi :

9h - 12h30* | 13h30 - 18h*

fermées les lundis matins, dimanches et jours fériés

*** ACCÈS FERMÉ**

15 MINUTES AVANT L'HEURE DE FERMETURE



Pour les communes de Bettencourt-Saint-Ouen, Bouchon, L'Étoile, Flixecourt et Ville-le-Marlet : vous êtes desservis par la [déchetterie de Saint-Ouen](#) dans le cadre d'une convention avec le SMIRTOM Plateau Picard Nord.

Pour les communes de Airaines, Allery, Cannessières, Cerisy-Buleux, Fontaine-le-Sec, Forceville-en-Vimeu, Foucaucourt-Hors-Nesle, Framicourt, Fresnes-Tilloloy, Frettecuisse, Heucourt-Croquoison, Le Translay, Mouflières, Neslette, Neuville-au-Bois, Oisemont, Rambures, Vergies, Villeroy, Woirel :

vous êtes desservis par la [déchetterie de Hallencourt](#) dans le cadre d'une convention avec la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme.

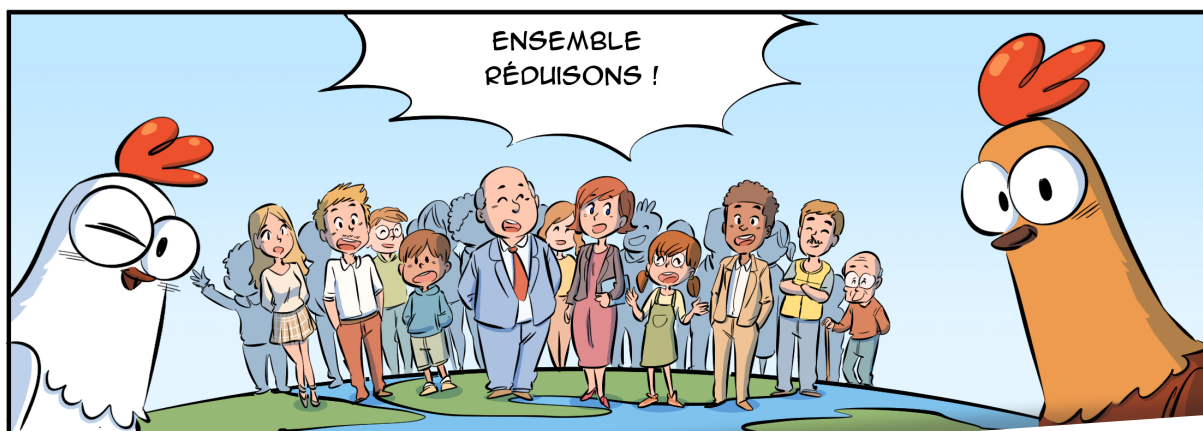
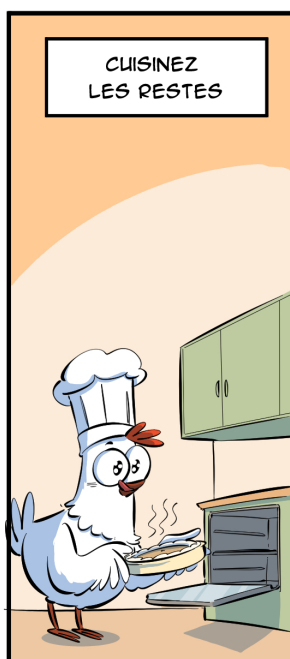
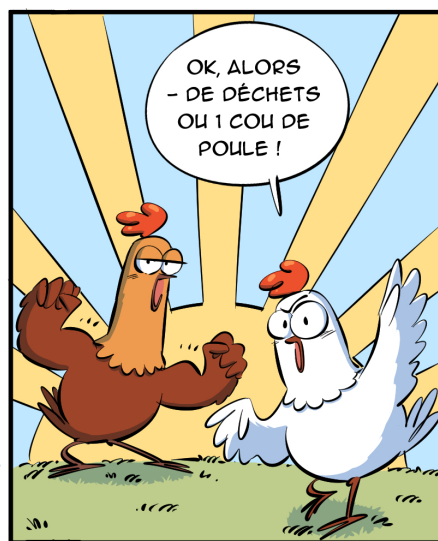


COMMENT PRÉPARER SA VENUE ?

- 1 Préparez votre chargement !**
Séparez vos déchets en fonction de leur destination : aidez-vous de la liste des déchets acceptés (voir sur trinoval.fr). Vous devez être capable de décharger vous-même votre véhicule.
- 2 Vérifiez les jours & horaires d'ouverture sur notre site Internet.**
Attention l'accès est fermé 15 minutes avant l'heure de fermeture. Sécurisez votre chargement pour éviter les envols.
- 3 Suivez les consignes du gardien.**
Il connaît les dernières consignes pour que vos apports soient orientés dans la bonne filière.
- 4 Respect et Courtoisie envers le gardien et les usagers.**
Attendez votre tour, soyez patient, partagez l'espace, ...

scannez le Qrcode et retrouvez les informations pratiques "déchetteries"





TRINOVAL
Chemin rural n°3
80640 THIEULLOY L'ABBAYE

Tél. : 03 22 90 36 60
Courriel : contact@trinoval.fr
Site : www.trinoval.fr



www.trions-bien.fr